



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1817 JEUDI 5 SEPTEMBRE 2013

Investissements

Des obstacles à la réalisation du projet Inga III



Barrage d'Inga

Inga III, d'une capacité de production de 4800 mégawatts, place la RDC devant des défis importants à relever. Les inquiétudes majeures concernent son coût budgétivore, sa taille et le paysage politique encore agité de la RDC. Le premier obstacle est lié à son financement estimé à 15 milliards de dollars. Le projet prévoit, entre autres, l'installation des turbines et la construction des lignes électriques. Le tout dans un délai de six ans après la pose de la première pierre en 2015.

Entre-temps, des appréhensions se font jour quant à la matérialisation de ce projet. Malgré les réformes en cours, la RDC garde encore l'image d'un pays qui ne garantit pas la sécurité des investissements. Les lignes de transmission devant passer par les pays voisins, il a été relevé les risques de confiscation, d'imposition de tarifs élevés ou simplement d'entretien. La faiblesse du pouvoir d'achat de la population fait, par ailleurs, craindre une difficulté pour les consommateurs à honorer leurs factures d'électricité.

Page 12

JUSTICE

Le ministère public requiert la prison à perpétuité contre Denis Lessie

Considérant la dernière prestation du ministère public qui n'a nullement ménagé le chef spirituel de l'Église «Arche de Noé» dans son réquisitoire en confirmant les charges retenues contre lui (escroquerie, association des malfaiteurs et incitation d'un militaire à commettre un acte contraire à la loi), les espoirs d'une peine moins lourde s'estompent pour Denis-Lessie. Le ton avait déjà été donné au cours de l'audience du 3 septembre lorsque l'organe de la loi avait requis contre le pasteur la servitude pénale à perpétuité. Les avocats de Denis Lessie, pour leur part, continuent de plaider non coupable espérant que le tribunal qui a pris l'affaire en délibéré pourra acquitter leur client pour absence de preuves. Il faudrait, disent-ils, soit tirer les conséquences de droit et acquitter les prévenus, soit établir les responsabilités à tous les niveaux. La sentence est attendue le mardi prochain.

Page 13

Lubumbashi

Reddition de près de deux cents combattants Bakata-Katanga

Ces combattants Mai-Mai Bakata-Katanga et leurs dépendants sont arrivés à Lubumbashi en début de semaine en provenance de Mitwaba, une localité située à plus de 45 km du cheflieu de la province cuprifère. Dans le lot se retrouvent une vingtaine des femmes, une centaine des mineurs dont des jeunes filles et des enfants nouvellement nés. Cantonnés au village de Kasokota après leur démobilisation volontaire, ces miliciens ne jurent que par leur reconversion dans la police et l'armée. Ceux qui veulent s'orienter vers l'agriculture, exigent cinq cents dollars et un vélo à chacun pour oeuvrer dans ce secteur de production. D'après l'AFF, l'état de santé pré-



Bakata Katanga

caire de ces combattants et de leurs familles souffrant de malnutrition a convaincu le Fonds des Nations unies pour l'enfance de prendre en charge les plus vulnérables d'entre eux. En activité au nord du Katanga, ces miliciens ont

longtemps empêché le déploiement de l'État sur l'ensemble du territoire national. Cette reddition signe, sans doute, la fin des actions subversives dans la province et le début d'une nouvelle ère de paix.

PHOTOGRAPHIE

La série « Sur la route de Bikoro à Bokonda » en exposition à Kinshasa

Les clichés pour lesquels Patrick Willocq avait reçu le prix du meilleur reportage à la première édition du « Prix Photo AFD-Reporters du développement » en décembre 2012 seront exposés du 6 septembre au 5 octobre à la Halle de la Gombe. Au lendemain de ce vernissage, les Kinosis, amateurs d'art ou non, auront accès libre à la salle d'exposition qui sera ouverte au grand public. « Sur la route de Bikoro à Bokonda » met en lumière le quotidien de Bikoro, territoire de la province de l'Équateur en bordure du lac Tumba et celui de Bokonda situé à quelques kilomètres plus loin.

Page 14

ÉDITORIAL

Société

Ce que la grande majorité des citoyens congolais veut aujourd'hui c'est d'abord et avant tout commencer à recueillir les fruits de la longue patience dont ils ont fait preuve au cours des quinze dernières années. Conscients que la renaissance de leur pays avait été rendue possible par le calme politique et social qui régnait sur toute l'étendue du territoire, ils considèrent, à juste titre selon nous, que le moment est venu pour leurs dirigeants de renvoyer l'ascenseur en faisant de la santé, de l'éducation, de la formation des hommes, de la hausse des revenus, de l'amélioration des conditions de vie les pivots de leur action.

Laissons de côté ceux et celles qui adoptent des attitudes extrêmes, critiquant sans retenue le travail accompli par les pouvoirs publics pour doter le pays des grandes infrastructures sans lesquelles aucun progrès ne serait possible. Écoutons, en revanche, la voix des hommes et des femmes qui, tout en reconnaissant l'ampleur de la tâche ainsi menée à bien et ses effets bénéfiques pour la société, considèrent que les efforts accomplis pour hausser le niveau de vie de la population ne sont pas suffisants; qu'il convient donc de « booster » le social, comme on dit dans la rue, afin que chacun, à sa place, vive enfin dignement, confortablement, sans crainte du lendemain.

Si l'opposition modérée, qui aspire à se faire une place au soleil lors des prochains scrutins électoraux, était à la hauteur de ses ambitions, elle s'emparerait de cette volonté populaire et construirait un programme de gouvernement crédible. Mais elle est apparemment trop prise par ses querelles internes et ses problèmes d'ego surdimensionné pour le faire et laisse donc le champ libre à ses adversaires; lesquels, malheureusement, ne semblent guère décidés à faire du social le ressort de leur entreprise et se gardent bien de proposer au pouvoir qu'ils soutiennent des idées nouvelles dans le domaine. D'où une frustration que les observateurs de la scène congolaise constatent chaque jour un peu plus et qui pourrait s'exprimer lors des prochaines élections locales soit par une abstention massive, soit par un désaveu cinglant asséné dans nombre de villes et de départements aux candidats de la majorité.

Il est temps que les responsables politiques, quel que soit le camp auquel ils appartiennent, prennent conscience de l'enjeu capital que constitue la quête du progrès social pour la société congolaise.

Les Dépêches de Brazzaville

AFFAIRE DES DISPARUS DU BEACH

La majorité présidentielle prépare un meeting de protestation

Le but de ce grand meeting populaire est de dénoncer, d'exprimer un mécontentement et de protester contre les manipulations de la justice française à l'encontre des autorités congolaises dans les affaires dites des disparus du Beach et des biens mal acquis.

La décision a été prise par la majorité présidentielle (MP), au cours d'une assemblée tenue le 3 septembre au Palais des congrès de Brazzaville.

Le grand meeting, dont la date et le lieu restent encore à déterminer, sera organisé pour atteindre un seul objectif : protester et exprimer de façon massive le mécontentement des Congolais au regard des manipulations de l'opinion par la justice française dans deux affaires impliquant les autorités civiles et militaires congolaises.

La première affaire dénoncée avec force est l'ingérence de la justice française dans l'affaire dite des disparus du Beach, un drame survenu au lendemain de la guerre civile qui a endeuillé le Congo en 1997, pourtant jugée et classée depuis 2005. Depuis, en rapport avec cette affaire, un certain nombre d'autorités congolaises sont toujours ciblées par la justice française, nonobstant le délibéré de la justice congolaise.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase dans cette affaire, qui ne cesse de défrayer la chronique entre la France et le Congo et à laquelle la MP tient à mettre fin définitivement, est l'interpellation et

l'audition du général Norbert Dabira, le mois dernier à Paris.

La MP a également décidé de dénoncer à cette occasion l'acharnement de cette même justice et de certaines ONG internationales dans le cadre d'une autre affaire toujours d'actualité, celle des biens supposés mal acquis par certaines autorités congolaises, et dont la cible reste le président de la République. « Nous avons aussi

nipulation des milieux qui nourrissent d'autres ambitions que de voir la démocratie congolaise se consolider, que de voir la paix et la stabilité s'instaurer au Congo et de façon durable. »

Au cours de cette assemblée générale, la MP a statué également sur le niveau des négociations globales entre le gouvernement et les partenaires sociaux. Félicitant les deux parties, la MP a décidé de



Les membres de la Majorité présidentielle lors de la réunion

examiné la question des disparus du Beach, avec toutes les manipulations que nous connaissons, et en rapport avec cette affaire qui est aussi liée à celle dite des biens mal acquis. Nous avons résolu de donner la réponse, qui est celle de la majorité présidentielle, à l'occasion d'un grand meeting dont le jour et le lieu vont être précisés sous peu », a déclaré le président par intérim de la MP, Pierre Ngolo. Sur un ton ferme, il a ajouté : « La majorité n'entend pas subir la ma-

mettre en place un comité de suivi qui veillera à la mise en œuvre des conclusions des négociations entre le gouvernement et les partenaires sociaux.

Au sujet du recensement administratif spécial en cours, la MP, qui a pris acte des performances mais aussi des défaillances constatées sur le terrain, a résolu de se mobiliser pour la réussite de l'opération.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des ventes, secrétaire adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Mauouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MASSIF FORESTIER D'EFC

Les autorités expliquent les textes aux citoyens

L'objectif de la campagne de sensibilisation étant d'obtenir la libération du domaine forestier concédé à Eucalyptus Fibre Congo, anarchiquement occupé par des inciviques. L'opération conduite par les autorités de Pointe-Noire et du Kouilou obéit aux instructions du Conseil des ministres du 8 août dernier.

La première sensibilisation est la récente réunion co-présidée à Pointe-Noire par les quatre ministres, à savoir ceux en charge de l'Intérieur et de la Décentralisation, de l'Économie forestière et du Développement durable, de la Défense nationale et des Affaires foncières. Au terme de la rencontre, une commission a été mise en place, et coordonnée par Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire. Il est secondé par Fidèle Dimou, préfet du Kouilou. La deuxième sensibilisation est la récente communication du préfet à l'endroit des responsables administratifs, propriétaires fonciers et occupants desdits terrains. La troisième sensibilisation a commencé depuis trois jours avec le travail de la sous-commission

communication qui a procédé, le 2 septembre, à la vulgarisation de certains documents y relatifs pour édifier la population, d'une part sur ce qui était dit au Conseil des ministres et d'autre part, sur la loi n°16-2000 du 20 novembre 2000, les décrets n° 2009-211 et 212 du 21 juillet 2009 et, enfin, sur l'arrêté portant commission locale de déguerpissement des occupants du massif forestier.

Ces décrets portent sur le classement des périmètres de reboisement et des espaces de terrain dans le département du Kouilou. Par exemple à l'article premier du décret n° 2009 article, il est dit : « La zone située au nord du cimetière de Mongo-Kamba d'une superficie de 1215 hectares est déclassée et distraite du périmètre de reboisement de Hinda. » Et l'article 5 du décret n° 2009-211 du 21 juillet 2009 stipule : « Aucune coupe de bois, aucun permis d'occuper, aucune concession domaniale ne peuvent être accordés dans ces périmètres de reboisement qui sont affranchis de tous droits d'usage. » Et sur le déclassement

des périmètres de reboisement dans le département du Kouilou, notamment à son article 3, il est stipulé : « La zone déclassée est mise à la disposition de la municipalité



Champs d'eucalyptus près de Pointe-Noire

de Pointe-Noire pour les besoins d'aménagement socio-économique et communautaire. »

Ainsi, il est établi que la non observation de l'esprit de ces documents, publiés au Journal Officiel et communiqués « partout où be-

soin sera », mettrait n'importe lequel de ces espaces dans l'illégalité. Selon la sous-commission, « l'État propriétaire des espaces spoliés a tout prévu sur les mé-

canismes de reboisement de ces espaces, de leur caractère inaliénable ainsi que des procédés pouvant amener au déclassement d'un site, si besoin il y a pour utilité publique ».

Le document rendu public vise à

éclairer l'opinion nationale sur cette question d'actualité afin de mettre fin à toute sorte de rumeurs et spéculations. La commission, par le truchement de sa sous-commission communication, procédera à la vulgarisation de son agenda pour fixer l'opinion.

En rappel, le Conseil des ministres du 8 août dernier a révélé que l'occupation anarchique du domaine public a déjà entraîné la réduction de la superficie des plantations de 50 000 à 40 000 hectares à ce jour, dont 5 000 hectares ont été spoliés rien qu'au premier semestre 2013. Une menace pour la survie de Eucalyptus Fibre Congo qui a investi plus de 35 milliards de FCFA dans les activités du projet. Le Conseil des ministres avait préconisé la récupération des superficies illégalement occupées, la protection et la surveillance continue des plantations par la force publique, l'annulation des titres fonciers abusifs et la poursuite devant les tribunaux des personnes ayant vendu le domaine public et les occupants des terrains.

Faustin Akono

ITIE

Le nouvel administrateur indépendant s'engage à accompagner le Congo

Le nouvel administrateur indépendant de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie) pour le Congo, Auton De Feuarent a été intronisé le 3 septembre à Brazzaville par le Directeur général de cette structure, Florent Michel Okoko.

Concilier l'ensemble de paiements effectués par les sociétés pétrolières (Eni Congo, SNPC...) avec des recettes qu'elles ont fournies à l'État, telle est sa principale mission.

« On souhaite garder le même périmètre par rapport au rapport de 2011. Je veillerai à ce que toutes les données qui seront transmises par les entreprises soient certifiées par les commissaires au compte », a déclaré le nouvel administrateur indépendant de l'Itie qui souhaite maintenir la qualité de couverture de revenus et des entreprises telle qu'inscrite dans le rapport de 2011.

Ce principe nouvellement instauré définirait de manière plus large le contexte des industries extractives : les prix de vente, les volumes, la compréhension de différents contrats mis en œuvre par le pays.

Conscient des efforts à fournir pour maintenir la conformité du pays, le directeur général de l'Itie s'est dit confiant en s'alignant sur ces nouvelles exigences. Celles-ci supposent plus de transparence au niveau des activités des entreprises. Ainsi, chaque pays membre devrait désormais produire un rapport annuel faisant état des progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs définis.

C'est en 2006 que le Congo a créé les conditions de mise en œuvre de l'Itie. Le pays a travaillé sur la transparence des revenus en mettant à la disposition du public, de la communauté internationale et de la société civile, le récapitulatif des versements effectués par les sociétés extractives.

Lopelle Mboussa Gassia

HYDROLOGIE

Les experts débattent de la situation du fleuve Congo

La plupart des rivières considérées comme les plus importantes et les plus vulnérables du globe comptent parmi les plus actives de la planète, en termes d'érosion et de sédimentation fluviale. Tel est le cas du fleuve Congo, placé au centre du séminaire international d'échange et de réflexion dénommé Scientific Field trip on the Congo River qui a démarré le 3 septembre à Brazzaville.

Cette réunion internationale poursuit un double objectif, à savoir la formation et les échanges de connaissances en hydrologie et géomorphologie fluviale. Il est question de créer des interconnexions entre les chercheurs congolais des deux rives du fleuve Congo et ceux des laboratoires du monde, pour une meilleure connaissance de l'eau en général, et celle du fleuve Congo en particulier. « Elle permettra j'en suis sûr, de former des étudiants et des techniciens en hydrologie opérationnelle, d'échanger des

expériences et pratiques en hydrologie opérationnelle, de contribuer à la mise en place de réseaux collaboratifs », a précisé le Recteur de l'université Marien-Ngouabi, le professeur Armand Moyikoua, lors de son allocution d'ouverture. Et d'ajouter : « En effet, vous êtes venus du monde (Amérique Latine, États-Unis d'Amérique, Europe, Afrique) pour participer à la présente rencontre. J'espère qu'elle produira les fruits attendus, et surtout qu'elle permettra de réaliser des avancées significatives dans les recherches dans le domaine de l'eau. »

Cette session est l'occasion pour les chercheurs intéressés par ces questions de connaître les réalités du bassin du Congo. « C'est pourquoi, nous nous intéressons également à l'analyse des potentiels impacts du changement global et ses implications socioéconomiques sur les systèmes fluviaux ainsi que le risque d'inondation », s'est expliqué le coordinateur de la Chaire Unesco au

Congo, le professeur Louis Matos. Le directeur du Groupe de recherche en sciences exactes et naturelles, Jean-Pierre Tathy, qui a représenté le Délégué général à la recherche scientifique, a en outre exhorté le Comité d'organisation de cette conférence de diversifier les interventions des uns et des autres pour tenir compte de la pluridisciplinarité des sciences de l'eau. « Au sortir de vos travaux, je suis convaincu que des recommandations pertinentes seront formulées et qu'une feuille de route y relative sera élaborée pour leur mise en œuvre », a-t-il appuyé.

Soulignons que cette rencontre scientifique, qui va durer sept jours, est la première du genre à Brazzaville, organisée dans le cadre du partenariat établi entre la Chaire Unesco en sciences de l'ingénieur (CUSI) à travers le Laboratoire mécanique, énergétique et ingénierie (LMEI) qui s'intéresse notamment aux questions d'hydrologie fluviale, et le GERSEN/DGRST et GIE.VN.

Guillaume Ondzé

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre du poste : Chargé de la qualité de service et de la gestion des réclamations

Lieu d'affectation : Brazzaville

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Chef de département Domestic Bank

Objet du poste :

Le titulaire de ce poste sera chargé de l'exécution et du maintien des normes de la qualité et de la résolution de tous les problèmes relatifs aux réclamations des clients, afin de fournir une excellente qualité de service.

Principales responsabilités

Sous la supervision du Chef de département Domestic Bank, le titulaire de ce poste aura entre autre pour mission de :

- Diriger une équipe de collaborateurs aux rôles variés, en s'assurant de la qualité de service de chacun dans son rôle,
- Recueillir les avis et réclamations des clients en s'assurant qu'une procédure est mise en place pour le suivi des réclamations et la satisfaction des clients,
- Veiller au changement nécessaire des services en relations avec la clientèle afin d'identifier les secteurs d'amélioration,
- Emettre des recommandations et suivre leur application effective,
- S'assurer que les équipes respectent les procédures établies pour chaque demande de la clientèle et s'assurer qu'elles adhèrent aux indicateurs de performances divulgués,
- S'assurer de la conformité aux accords de standard de service (SLA) et aux standards de qualité, afin de maximiser la satisfaction de la clientèle,
- S'assurer que des données statistiques soit périodiquement produites, rassemblées et analysées afin d'évaluer l'efficacité des équipes

Profil du candidat

- Homme/femme, 35 ans au plus
- BAC + 4/5 ou plus en marketing, Communication et Gestion
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Bonne connaissance de l'environnement bancaire et de l'anglais serait un atout
- 2 ans d'expérience minimum dans un service similaire
- Aisance relationnelle, esprit d'équipe
- Aptitude à travailler sous pression avec des délais serrés sur plusieurs dossiers
- Attentif aux détails, rigoureux, discret, imperturbable et indépendant

Les candidatures seront transmises à l'ONEMO ou envoyées par voie postale (BP : 1219) au plus tard le 10 septembre 2013

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une vingtaine de projets en examen

Les projets sont présentés par des structures appartenant aux cinq pays du bassin du Congo. Une fois sélectionnés, ces projets bénéficieront d'un financement de la part de l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

L'examen de ces projets s'est fait le 4 septembre à Brazzaville, à l'occasion de la 7^e réunion régionale du comité de pilotage du Programme conjoint de micro-subsidies du Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'environnement (CARPE) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Au total 24 projets ont été examinés à raison de cinq par pays (Cameroun, Gabon, Congo et la RDC). La Guinée équatoriale a été l'unique à avoir présenté 4 projets. Les cinq projets présentés par le Congo concernent, entre autres : l'appui aux communautés locales dans la mise en œuvre du REDD+ dans les macro-zones de Mossaka-Sangha-Liranga ; l'étude pour la conservation et la gestion durable des mangroves du littoral congolais. Les projets renvoient aux forêts communautaires dans les sa-

vanes du département du Pool.

Outre ces projets, le Congo a soumis également à l'examen le diagnostic des droits fonciers forestiers et perspectives REDD+ : cas de la Bouenza et de la Sangha et la création d'un centre de production des semences et vulgarisation des plantes améliorantes des jachères autour de la Lesio-Louna. Les projets ont été proposés en grande partie par les organisations environnementales de la société civile.

Durant les deux premières phases du projet CARPE, le gouvernement américain avait injecté plus de 53 millions de dollars américains en Afrique Centrale. Selon la représentante de l'ambassadeur des États-Unis au Congo, Christine Knapp, ce montant sera augmenté dans la prochaine phase du projet, programmée de 2013 à 2020, avec la nouvelle stratégie de lutte contre les changements climatiques.

Les travaux de ces assises ont été patronnés par le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Michel Elenga.

Firmin Oyé

POINTE-NOIRE

Mercy Ships poursuit la sélection des malades dans les quartiers

Après la sélection des malades effectuée au lycée Victor-Augagneur le 28 août dernier, Mercy Ships a démarré une autre phase d'identification dans les quartiers de Pointe-Noire. Du 2 septembre au 20 novembre, l'équipe se concentre sur les soins dentaires et les patients souffrant de cataracte et de ptérygion.

Au total, six centres ont été retenus pour la sélection des personnes souffrant de ces maladies. Pour les soins dentaires, elle se fait au centre polyo Caritas, situé dans le quartier Fouks ; pour la cataracte et le ptérygion, le centre Saint-Pierre dans le premier arrondissement, la paroisse Saint-Jean-Bosco à Tié-Tié et les églises évangéliques du Congo de Siafoumou, Mboundji et de Mpaka ont été mis à contribution.

Concernant les maladies des yeux, la sélection se fait en trois phases : vérification à l'aide d'une lampe torche des signes de cataracte ou de ptérygion ; vérification de l'acuité visuelle ; diagnostic sur l'ampleur de la maladie. Le patient est alors envoyé à la clinique de Loandjili si son cas nécessite une intervention chirurgicale ou tout simplement le port d'une paire de lunettes.

Pour Kathryn Stock, superviseur de Mercy Ships, la cataracte est la première cause de cécité dans le monde. Le but de cette campagne est de diminuer les cas de cécité. Grâce à une méthode de pointe, chaque médecin de Mercy Ships, dit-elle, peut opérer plus de vingt malades par jour contre six autrefois.

Signalons que pendant cette campagne, plusieurs médecins et infirmières locaux sont formés.

Les dates de sélection sont les suivantes : le 2 septembre au centre polyo Caritas ; les 3, 17 septembre, le 1er octobre et 12 novembre au centre de Saint-Pierre ; les 10 et 24 septembre, le 8 octobre et le 19 novembre au centre de l'église évangélique du Congo de Siafoumou ; le 30 octobre et les 13 et 27 novembre au centre de l'église évangélique du Congo de Mboundji ; les 4 et 25 septembre et le 9 octobre au centre de l'église évangélique du Congo de Mpaka ; les 11 septembre, 2 octobre et 20 novembre à l'église Saint-Jean Bosco de Tié-Tié.

Hugues Prosper Mabonzo Bouelawayaya

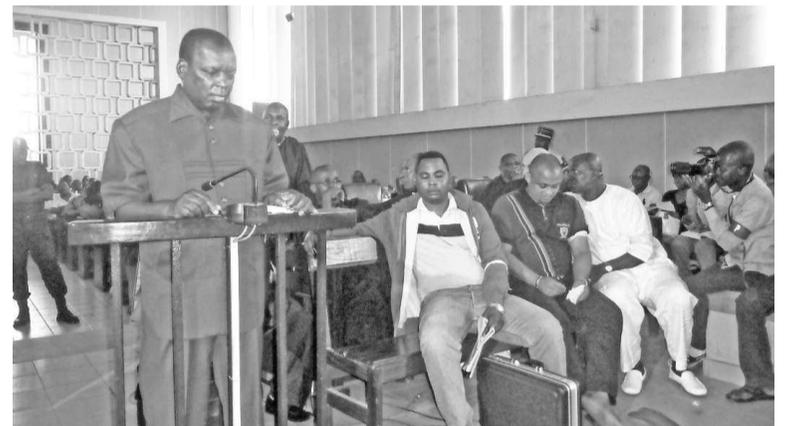
PROCÈS DU 4 MARS

La défense soutient la thèse du complot contre Ntsourou

Après diverses confrontations entre témoins et accusés, les avocats du colonel Marcel Ntsourou ont déclaré que c'est un dossier monté de toute pièce. Ils ont démontré, les 3 et 4 septembre, à la Cour que leur client faisait l'objet d'un complot.

Il était 10 heures 05 quand maître Ndjolani prend la parole. « *Ce n'est pas le premier complot dont le colonel Ntsourou est victime. La tragédie de Mpila n'a servi que de prétexte aux chantres de la haine, de la jalousie et de l'obscurantisme politique. Quand on n'aime pas une personne, on est pas obligé de la détruire* », a-t-il déclaré.

Une manipulation honteuse pour maîtres Morouba, Nkounkou, et Malonga qui ont déclaré : « *On reproche un chapelet d'infractions à Ntsourou. Pourtant il ne faisait que son travail. Ce dossier n'est pas portable, car les infractions concernant l'Établissement central de recherches, de réparation et des réserves en armement et munitions (Écramu), les infractions relatives à ceux qui travaillent avec*



L'accusé Marcel Ntsourou devant la barre

lui, et celles liées à son métier ne sont pas constituées ». À cet effet, Maître Malonga a demandé, pour son client, un dédommagement à hauteur d'un milliard et demi FCFA, pour fausses accusations et détention illégale.

Maître Maboya a, pour sa part, indiqué que l'attitude de l'État dans cette affaire doit être revue : en rejetant la constitution partie civile de celui-ci car, dit-il, l'État est coupable d'inattention, de négligence et d'observation des règlements sécuritaires. Pour lui, la

partie civile n'a pas le droit de proposer des peines pour des infractions non démontrées.

Au terme de leur intervention, ils ont demandé l'acquittement de leur client. En exhortant le président de la Cour criminelle, Mathurin Bayi, ces avocats ont déclaré : « *Votre intime conviction ne doit pas vous conduire à l'arbitraire. Le grand acquittement viendra de vous et vous associera au grand rendez-vous de l'histoire* ».

Josiane Mambou Loukoula

MÉDIAS

Les pigistes de Radio et Télé Congo Pointe-Noire en colère

Le collectif des pigistes de Radio et Télé Congo Pointe-Noire a publié une déclaration le 4 septembre, à l'issue de l'assemblée générale tenue dans l'enceinte de Radio Congo Pointe-Noire. Il exige l'intégration sans condition dans la fonction publique de tous les pigistes évoluant dans les deux structures.

La réunion a été dirigée par Justin Goma qui, d'entrée de jeu, a présenté la situation alarmante des pigistes dont la plupart exercent depuis plus de cinq ans dans ces deux structures. Dans la déclaration publiée à la fin de la réunion, le collectif dénonce l'utilisation bénévole des pigistes pendant plusieurs années, la marginalisation de la majorité d'entre eux au cours des recrutements opérés dans la fonction publique depuis 2002 et la fraude constatée dans la sélection des pigistes sur les différentes listes d'intégration. « *Nous, pigistes évoluant à Radio et Télé Congo Pointe-Noire, réunis en assemblée générale extraordinaire ce mercredi 4 septembre 2013 dans l'en-*

ceinte de Radio Congo Pointe-Noire, exigeons l'intégration sans condition à la fonction publique de tous les pigistes évoluant dans les deux structures citées et dont la plupart ont exercé pendant plus de cinq ans dans le quota de 2013, la régularisation de notre situation socioprofessionnelle par le paiement intégral de nos piges proportionnellement aux prestations de chacun. Faute de quoi, nous nous réservons le droit de recourir aux voies légales en vue d'obtenir réparation », ont-ils déclaré.

« **Nous sommes prêts à nous immoler** » Chantal Patou Ngomissi, pigiste à la rédaction de Radio Congo Pointe-Noire depuis 21 ans, a témoigné : « *Nous voulons que cesse cette situation qui n'a que trop duré. Trop c'est trop. On en a marre du bénévolat que l'on fait depuis des années. Nous avons décidé d'aller au ministère de la Communication la semaine prochaine, mais aussi dans les autres institutions publiques telles le Parlement, le*

Conseil supérieur de la liberté de communication... afin que notre situation trouve enfin une solution. Nous avons des familles et ne pouvons faire face à certaines obligations parce que nous sommes démunis. Moi, par exemple, j'ai un enfant qui n'a pu poursuivre ses études universitaires parce que je ne pouvais faire face aux exigences financières des études supérieures. Nous sommes prêts à nous immoler s'il le faut, car on a trop souffert de cette marginalisation. »

Cherchant Basile Ngalouo, également pigiste à Radio Congo Pointe-Noire depuis 13 ans, est animé par la même volonté de faire entendre à Brazzaville la voix des pigistes de Pointe-Noire : « *Nous irons à Brazzaville pour qu'on régularise notre situation qui nous met dans une précarité extrême puisque pour vivre, on devient des mendiants.* »

À la fin de la réunion, le collectif des pigistes de Radio et Télé Congo Pointe-Noire a mis en place un bureau présidé par Justin Goma.

Hervé Brice Mampouya

MBOTE!
Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE

ACAJOU OKOUMÉ EBÈNE

ECAir
Bienvenue chez vous. www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

Les Dépêches de Brazzaville
Musée Galerie du Bassin du Congo
84, bld Denis Sassou N'Guesso,
Immeuble les Manguiers- Mpila-Brazzaville
République du Congo

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après le vernissage, avec succès, de l'exposition de la danse initiatique « Kiebé-Kiebé », le 9 octobre 2012 à Brazzaville (CONGO), le Musée-Galerie du Bassin du Congo organise, le 9 septembre 2013, en partenariat avec le Musée Afro-brésilien (MAFRO) de l'Université Fédérale de Salvador de Bahia (BRÉSIL) à 18h30, le vernissage de la première exposition internationale de cette danse du Congo, pratiquée dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest.

Cette première exposition internationale « Kiebé-Kiebé » se poursuivra jusqu'au 29 novembre 2013. Elle est placée sur le thème : « Le Kiébé-Kiebé, danse initiatique du Congo-Brazzaville ».

D'éminentes personnalités du Congo et du Brésil apporteront leur soutien à cet évènement hautement culturel qui témoigne de la solidité des liens entre les peuples brésilien et congolais à travers une histoire commune.

Le Musée-Galerie du Bassin du Congo, qui a la noble ambition de faire découvrir le « Kiebé-Kiebé », en dehors du Congo, entend exposer au monde, ce côté ancien et profond de l'histoire du Congo, qui mêle curiosité et connaissance, sachant qu'un peuple sans repère ne saurait construire son avenir. C'est ainsi que le Musée-Galerie du Bassin du Congo se propose d'organiser la seconde édition de cette exposition internationale à Cuba en 2014.

Cette initiative affirme avec force la volonté du Congo de promouvoir, sous l'autorité du Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, la visibilité des danses traditionnelles, d'affermir et d'approfondir la coopération culturelle et artistique entre les peuples.

Musée-Galerie du Bassin du Congo.
Contact : 00 (242) 06 691 83 22.

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

Système Informatique

- Audit Informatique
- Assistance Technique
- S.A.V
- Vente de Matériels et Logiciels

Microsoft GOLD CERTIFIED Partner

CISCO Premier Partner

NetApp Go further, faster

HP Gold Specialist 2013

Sun ORACLE

EMC²

POLYCOM

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance
d'Expérience
d'Investissements
dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

OMS

La médecine traditionnelle reconnue officiellement

Le document portant sur l'intégration de la médecine traditionnelle dans le système de santé a été adopté à l'unanimité, le 3 septembre, lors des travaux de la 63e session du comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique.

« La médecine traditionnelle doit privilégier les recherches, être régie par un code d'éthique afin d'orienter sa pratique. La médecine traditionnelle est très importante en Afrique et même en Europe à travers sa pharmacopée utilisée. Elle n'est pas une discrimination parce que les médicaments sont utilisés même par les politiques dans diverses réunions. À cela, certains pays d'Afrique disposent déjà de jardins botaniques et de plantes pour cette médecine. Elle a des effets significatifs parce que des maladies telles que les ulcères, les hémorroïdes, le diabète et la dysenterie se soignent aussi par des plantes médicinales », ont souligné les États

membres. Au niveau de la réunion des ministres des pays anglophones, le débat a porté sur le financement de Gavi, la mise en réseau des institutions de recherche en santé ainsi que la

géré la prise en compte des langues arabe et swahili par le comité régional lors de la prochaine session.

De toutes ces interventions, la directrice générale de l'OMS,

pour les élections au sein de l'OMS.

Objectifs du millénaire pour le développement : quel bilan pour le Congo ?

l'OMD 4 sur la santé infantile. En revanche, le pays est loin en ce qui concerne le point 6 sur le paludisme, le VIH/sida et la tuberculose, et pourra approcher les Objectifs liés à la diminution de la mortalité maternelle. « Pour ce qui est de la santé maternelle, le Congo est passé en 2005, à 781 décès pour 100 000 naissances vivantes. En 2010, selon les enquêtes UDS publiées en 2011, le Congo est passé à 421 décès pour 100 000 naissances vivantes. L'objectif est de passer en dessous de 220. Ces chiffres ont été publiés avant la mise en œuvre des mesures de gratuité concernant la césarienne. »

Rappelons que certains pays d'Afrique sont avancés sur les OMD. D'autres s'en approchent et d'autres encore ne pourront pas les atteindre. Après 2015, les pays africains se pencheront sur les aspects du vieillissement de la population et de prise en charge de cette population quant aux maladies non transmissibles.

Lydie Gisèle Oko

Luis Gomes Sambo plaide pour le financement de la recherche-développement

La communauté internationale a célébré, le 31 août, la Journée africaine de la médecine traditionnelle sur le thème « Recherche-développement en médecine traditionnelle ».

À cette occasion, Luis Gomes Sambo, le directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a rappelé l'importance de cette médecine sur le continent et l'urgence de mener une réflexion pour son développement. Il a lancé un vibrant appel aux gouvernements africains afin qu'ils accroissent les investissements dans la recherche-développement en médecine traditionnelle. « Cela entraînera des résultats positifs pour la Région où le taux d'acceptation des produits de la médecine traditionnelle est élevé », a-t-il affirmé.

Les États sont donc invités à inscrire la recherche-développement en médecine traditionnelle dans leurs programmes de recherche en santé, et à créer des lignes budgétaires pour soutenir la mise en place de la stratégie adoptée par le comité régional de l'OMS pour l'Afrique.

Luis Gomes Sambo a évoqué « des signes tangibles qui font croire que la donne est en train de changer autour de la conception de la médecine traditionnelle sur le continent berceau de l'humanité ». Il a fait état des progrès réalisés dans le domaine quant au nombre d'instituts de recherche : vingt-huit en 2012 contre dix-huit en 2000. « Les estimations actuelles de l'OMS indiquent que pour 80% des populations du monde en développement, la médecine traditionnelle est la principale source - parfois l'unique source - de soins de santé », a-t-il souligné.

Noël Ndong

prise en charge des cancers dans la région africaine. À propos de l'organisation elle-même, les participants ont sug-

Margaret Chan, a assuré que sa structure prendra en compte toutes les suggestions avant de les exhorter à être patients

D'après le directeur général de la santé, Alexis Elira Dokekias, le Congo atteindra l'OMD 5 sur la santé maternelle et approchera

SOMMET DU G20

La crise syrienne pourrait dominer les débats

Le sommet du G20, qui réunit les chefs d'État et de gouvernement les 5 et 6 septembre à Saint-Pétersbourg, en Russie, s'annonce comme le plus tendu. Non seulement en raison de la tempête financière qui secoue les pays émergents, mais surtout du conflit syrien.

« Le sommet doit donner la priorité à la croissance et intervient à un moment où l'économie mondiale se trouve de nouveau dans une zone à risque », a prévenu Vladimir Poutine.

Alors que la zone euro, sortie de récession, semble voir le bout du tunnel, les pays émergents - Inde, Brésil et Turquie en tête - font face à un plongeon de leur monnaie, conséquence du changement annoncé de la politique monétaire américaine.

En effet, depuis des années, la

banque centrale des États-Unis inonde le système financier de liquidités pour maintenir des taux d'intérêt à très bas niveau et soutenir l'activité économique. Cet argent disponible à moindres frais s'est orienté en grande partie vers les marchés émergents, où les taux d'intérêt plus élevés et la croissance plus rapide promettaient des rendements juteux. « Mais, avec la reprise économique aux États-Unis, la Réserve fédérale américaine (FED) se prépare à lever le pied et les investisseurs reviennent vers la première économie mondiale, d'autant que la croissance a tendance à se tasser dans les pays émergents. Le sujet est porteur de divisions, car les effets négatifs sont déjà clairement visibles sur les monnaies des pays émergents », ont annoncé

les analystes.

La Russie, qui espérait profiter de la présidence du G20 pour afficher son ouverture économique aux investisseurs du monde, ne devrait pas manquer de relayer ces inquiétudes : le rouble a perdu environ 10% de sa valeur et la croissance a brutalement ralenti au début de l'année.

« La crise des pays émergents sera une ombre portée sur le sommet. Si elle s'amplifie, il faudra une discussion sur la réalité de la fin de la politique monétaire accommodante des États-Unis », a constaté une source diplomatique française. Côté américain, on souligne que si la Banque centrale américaine change de politique, c'est que la première économie mondiale repart, ce qui constitue en soi une bonne nouvelle pour la planète.

La Russie ouvre le débat sur la Syrie

La présidence russe a admis, mercredi, que la crise syrienne devienne le sujet dominant du G20. « Ignorer ce sujet n'aurait pas de sens alors même que les principaux dirigeants mondiaux se retrouvent autour d'une même table », a-t-elle expliqué.

Cette position marque un changement fondamental par rapport aux propos tenus officiellement jusqu'à présent.

« Le G20 est un forum économique et les risques que représente la Syrie, mais aussi l'Égypte, pour la croissance mondiale sont des sujets de préoccupation. Cette crise commence aussi à déstabiliser les prix du pétrole. Par ailleurs, nous ne voulons pas non plus que l'usage des armes chimiques ou le terro-

risme devienne courant dans les conflits. Le président Vladimir Poutine ne s'entend pas avec son homologue américain. Les deux dirigeants étaient tombés d'accord sur la Syrie lors de leur dernière rencontre au sommet du G8 en Irlande du Nord », a indiqué un porte-parole de la présidence.

Par ailleurs, Vladimir Poutine a un peu fait bouger les lignes en indiquant : « S'il y a des informations selon lesquelles des armes chimiques ont été employées par l'armée régulière [de Syrie], alors ces preuves doivent être présentées au Conseil de sécurité de l'ONU. Et elles doivent être convaincantes », a expliqué l'hôte du sommet, ajoutant que son pays était prêt à agir le plus résolument possible, et qu'il n'excluait pas de soutenir une action armée occidentale.

Yvette Reine Nzaba

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES**CALENDRIER FISCAL DU MOIS DE Septembre 2013****Le 5 :**

-Reversement de la taxe sur les contrats d'assurance
(Art.336 du CGI, tome 2, livre 1)

Le 15 :

-Déclaration et versement de la TVA et CA/TVA
(Art 31 de la loi n°12- 97)

-Déclaration et versement de la taxe sur les boissons alcoolisées et le tabac (LF 2013)

-Taxe sur les jeux de hasard et d'argent

-CA/ Taxe sur les jeux de hasard et d'argent

-Taxe sur les transferts de fonds

(Loi n°33- 2003 du 30- 12- 2001)

-R.A.V. des hôteliers et RAS par la SNE

(Art 6 de la loi n°16- 2001 du 31 – 12 – 2001)

-Déclaration des opérations des commissionnaires en douanes

-Taxe sur les billets d'avion en vols internationaux

(Loi n°4- 2007 du 11 mai 2007 et décret 2008 - 330 du 19-08-2009)

-Déclaration et paiement de l'IRPP retenu à la source (Art 173 du CGI, tome 1)

-Déclaration et versement de l'acompte sur divers impôts pour l'importation des marchandises à but commercial (Art 5 ter loi n° 01/95).

Le 20 :

-Déclaration et versement des retenues à la source (Art 96,183, 185 ter du CGI, tome 1)

-Déclaration et paiement de la TUS

(Loi n°36-2011 du 23 -12 – 2011)

-Déclaration et paiement de l'IS forfaitaire

(Art 126 ter CGI, tome 1)

-Déclaration et Paiement de l'IRVM des sociétés étrangères fonctionnant sous le régime de l'admission temporaire d'exercer (ATE)

(Art 1 du CGI, tome 2, livre III)

-Déclaration et versement de l'ASDI par les grossistes, importateurs et autres, (LF 2013)

Le 30 :

-Date limite de souscription de la déclaration relative à la contribution foncière des propriétés bâties (CFPB) et à la contribution foncière des propriétés non bâties (CFPNB)

(art 267 et 276 du CGI, tome 1I)

-Déclaration de la liste des fournisseurs ou des sources d'approvisionnement pour les contribuables soumis au régime du forfait (art. 28 bis du CGI)

« Payer ces impôts, est un devoir civique »

Contact : 05 746 54 34

06 655 96 71

ACTION HUMANITAIRE

Plus de 100 000 réfugiés rapatriés au nord de la RDC

L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de rapatriement des réfugiés de la RDC dans la Likouala lancé l'an dernier par le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR).

Des bateaux transportant plus de 350 réfugiés ont traversé la rivière Oubangui en direction de la République démocratique du Congo (RDC) le 3 septembre, portant ainsi à plus de 100 000 le nombre total de personnes rapatriées depuis le Congo. Le trajet a duré une heure pour rejoindre Buburu dans la province de l'Équateur, dans le nord de la RDC. Sur place, les réfugiés ont été transférés vers un centre de transit géré par le HCR. « Ils ont chacun reçu un repas chaud avant de se faire enregistrer, de passer toutes les formalités administratives et un examen médical. Les personnes qui vivent dans les zones

près de Buburu retourneront chez elles aujourd'hui. Les autres passeront la nuit au centre de transit et seront transportées vers leurs villages d'origine demain », indique un communiqué de presse du HCR. Pour permettre aux réfugiés de reprendre le cours de leur vie, le HCR fournit aux rapatriés un kit de rapatriement comprenant une allocation en espèces. Le HCR et ses partenaires mettent également en œuvre des projets de réintégration communautaire dans les zones de retour, incluant la construction et la réhabilitation d'écoles, de dispensaires et de puits.

L'agence pour les réfugiés a lancé le programme en mai 2012 pour les villageois déplacés en 2009 et 2010 en raison des affrontements inter-ethniques provoqués par un conflit sur les conditions d'exercice du droit de pêche et d'agriculture tra-

ditionnel. Plus de 131 000 personnes ont fui de l'autre côté du fleuve Oubangui vers le Congo et 20 000 autres vers la République centrafricaine. Lorsque le programme de rapatriement volontaire a été lancé l'an dernier, plus de 46 300 personnes sont rentrées chez elles. Cette année, plus de 53 700 personnes ont déjà été rapatriées.

« Plus de 10 000 autres personnes ont également fait part de leur souhait de rentrer cette année. Plus de 20 000 réfugiés vivent toujours au Congo. Ces personnes n'ont encore pris aucune décision », a indiqué Céline Schmitt, porte-parole du HCR. Les réfugiés rentrent au Congo par Betou, Impfondo et Loukoléla en provenance de Dongo, Libenge, Mbandaka et Buburu dans la province de l'Équateur.

Le HCR appuie également des projets pour la réintégration visant à



promouvoir la paix. L'agence travaille avec Search for Common Ground pour encourager la cohabitation pacifique et la réconciliation entre les tribus Enyele et Munzayas. « Le HCR appelle également la communauté internationale à financer des projets de développement qui pourraient aider à préve-

nir des problèmes dans le futur et à apporter une relative prospérité à la région », a indiqué Stefano Severe, représentant régional du HCR. Il a exhorté les organisations de développement à se joindre au HCR pour travailler avec les agences humanitaires.

Yvette Reine Nzaba

AIDE FINANCIÈRE

Près de 4,9 millions de dollars à la Facilité africaine de soutien juridique

Le gouvernement norvégien a octroyé une aide à la Facilité africaine de soutien juridique (FASJ) à hauteur de 30 millions de couronnes norvégiennes (près de 4,9 millions de dollars US) à titre de contribution principale au programme de travail de l'organisation pour la période 2013-2014, a annoncé un communiqué.

Cette convention d'aide a été signée le jeudi 29 août 2013 à Oslo par le président du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Donald Kaberuka, et le ministre norvégien du Développement international, Heikki Eidsvoll Holmas.

La FASJ est une organisation internationale établie par des

gouvernements africains pour leur prêter assistance dans la négociation de transactions commerciales complexes, la poursuite d'actions litigieuses avec les fonds vauvours, et le renforcement des capacités. En appuyant cette organisation, la Norvège aide les gouvernements africains à consolider leurs positions dans ces domaines. La FASJ assiste plus particulièrement les gouvernements dans la conduite des négociations complexes touchant aux industries extractives et à leurs infrastructures d'appui. Ses interventions favorisent la conclusion de négociations contractuelles à la fois équitables et équilibrées qui servent de fondement à la transforma-

tion de richesses naturelles en croissance durable et inclusive. À l'heure actuelle, l'organisation soutient des projets dans 20 pays africains. Des demandes d'intervention, notamment de la part d'États fragiles soucieux de maximiser les avantages de leurs ressources naturelles, sont en attente.

Commentant l'appui financier de la Norvège à la FASJ, le président de la BAD a déclaré : « La Norvège entend aider l'Afrique à transformer sa "malédiction des ressources" en une "bénédition des ressources" en appuyant le renforcement des capacités des pays africains en matière de négociation de contrats dans les meilleures conditions. Le

but est de leur permettre d'accroître leurs revenus et de renforcer leurs économies afin de se passer, à terme, de l'assistance extérieure. » Et d'ajouter : « Il s'agit également d'améliorer la transparence financière des contrats qui jouent un rôle crucial dans la mise en lumière et l'éradication des flux financiers illicites. Chaque année, le montant des fonds qui disparaissent des pays en développement par des moyens financiers illicites est dix fois plus élevé que celui qui est reçu sous la forme d'aide et d'assistance au développement. »

La stratégie décennale de la BAD pour la période allant de

2013 à 2022 met l'accent sur la croissance inclusive et la transition vers la croissance verte. Elle est en parfaite adéquation avec les priorités de développement de la Norvège, telles qu'exposées dans le livre blanc que le gouvernement de ce pays a récemment publié sur l'équité dans la distribution et le partage pour la prospérité. Cette stratégie accorde une importance particulière aux enjeux des États fragiles, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de l'égalité de genre. En 2012, la Norvège avait fourni un soutien de 768 millions de couronnes (près de 125,63 millions de dollars US) à la BAD.

Nestor N'Gampoula

TerraTech
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

ÉTATS-UNIS

Le président de la Chambre des représentants soutient Barack Obama sur la Syrie

John Boehmer, le président de la Chambre des représentants des États-Unis, a dit mardi qu'il supportera le président Barack Obama sur l'attaque militaire contre la Syrie.

« Je vais soutenir la demande du président pour une action », a indiqué John Boehmer après sa rencontre avec Barack Obama à la Maison Blanche. Il a également demandé aux législateurs républicains de faire de même.

Le président Obama a annoncé la semaine dernière qu'il chercherait à avoir l'autorisation du Congrès avant d'agir militairement afin de punir le régime

d'Al-Assad pour son attaque supposée aux armes chimiques dans la banlieue de Damas. Cette accusation a été rejetée par le gouvernement syrien.

John Boehmer a expliqué qu'il devait « y avoir une réponse » à l'utilisation des armes chimiques. Il a estimé que les États-Unis avaient la capacité et les moyens pour empêcher Damas et « prévenir les autres pays dans le monde que ce type de comportement ne sera pas toléré. »

Nancy Pelosi, chef de la minorité démocrate à la Chambre des représentants, qui est également favorable à une action militaire, a

fait savoir qu'elle ne pensait pas que le Congrès pourrait rejeter une résolution autorisant l'action militaire.

Barack Obama a également invité divers présidents de commissions et membres éminents du Sénat ainsi que la Commission des Forces Armées, la Commission des Affaires Étrangères et la Commission du Renseignement de la Chambre des Représentants à la réunion, dans une tentative pour gagner le soutien des membres du Congrès les plus sceptiques, en particulier ceux de la Chambre.

Xinhua



AVIS DE VENTE DE VEHICULES

La Croix Rouge française, dans le cadre de ses activités d'assistance humanitaire, envisage vendre deux (2) véhicules énumérés ci-dessous.



CODE : V1.

Genre : FOURGONNETTE
 Marque : PEUGEOT
 Energie : DIESEL
 Année mise en circulation : 2001
 Kilométrage :
 Etat : en panne



CODE : V2.

Genre : FOURGONNETTE
 Marque : PEUGEOT
 Energie : DIESEL
 Année mise en circulation : 2006
 Kilométrage :
 Etat : en marche

A cet effet, elle invite les soumissionnaires intéressés par ces offres à retirer les dossiers d'appel offre auprès du siège à l'adresse suivante/
 8, Rue Lucien Fourneau,
 En face du Ministère de la Fonction Publique et de la Reforme de l'Etat
 Brazzaville – Congo.

Le dossier de soumission peut être retiré auprès du département logistique du lundi au vendredi de 08h30 à 16h.

Toutes les soumissions doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le lundi, **16 septembre 2013 à 16H00.**

Les plis seront ouverts en présence de tous les soumissionnaires souhaitant assister au dépouillement qui aura lieu, le mardi, **20 septembre 2013 à 10H00** dans les locaux de la Croix-Rouge française (en face du Ministère de la Fonction Publique), Brazzaville - Congo

Fait à Brazzaville, le 04 septembre 2013

La Logistique

NÉCROLOGIE

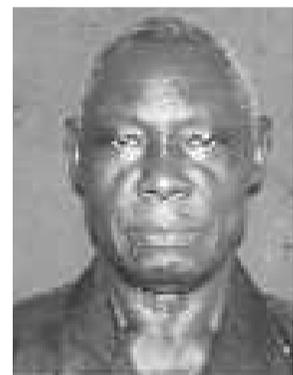


La famille Bongo informe les parents amis et connaissances que les obsèques de Mme Blanche-Christine Bongo alias KIKI décédée le 28 août 2013 au CHU de Brazzaville auront lieu le vendredi 6 septembre 2013 selon le programme ci-après :

- 9 h : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10 h : recueillement au domicile familial, 68 rue Haoussas à Poto-poto ;
- 12h : messe de requiem à la Basilique Sainte Anne du Congo ;
- 14h : inhumation au cimetière du Centreville ;
- 16 h : fin de la cérémonie des obsèques.

Professeur André-Patient Bokiba

Ismaël Okounga Okombi, agent des *Dépêches de Brazzaville*, Jean Baptiste Okounga, Raymond Sosthène Lalois, Cléophas Lalois, Guy Natti, Lydie Ingoba Lalois, informent les parents, amis et connaissances du décès de leur père, frère et oncle, Raymond Lalois, survenu le 2 septembre au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°24 de la rue Abala, à Talangaï, sur l'avenue Marien Ngouabi. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM



Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher.

Voici deux (2) ans déjà, jour pour jour, que monsieur Epongola Dominique Blaise, ancien officier des forces armées congolaises, fut arraché à l'amour des familles Mokongo et Bodzala. En cette date commémorative, les enfants Epongola prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée particulière et pieuse pour lui. A cet effet, une messe de repos de l'âme sera dite en sa mémoire, ce dimanche 8 septembre 2013 à 10h 30 l'église Sainte-Marie de Ouénzé. Que son âme repose en paix.

ADJONCTION DE NOM

Je m'appelle Mouyabi Antoine. Je désire adjoindre la particule Maouéné à mon nom et me faire appeler désormais **MOUYABI MAOUENE Antoine**. Ceux qui ont intérêt peuvent faire opposition dans un délai de 3 mois.

AVIS DE VENTE

Domaine à vocation agro-pastorale à vendre
 Superficie : 1 hectare soit 10.000m² (25 terrains de 400 m²)
 Lieu : Yié à 50km de Brazzaville (après le Km 45 rouge),
 à la sortie de la route Dolisie – Brazzaville
 Contact : 06 622 88 21 / 05 556 02 25

MUSIQUE CHRÉTIENNE

Plusieurs orchestres ont célébré l'amour



Byas Biyoudi sur scène samedi dernier à Bacongo

Le concert de louange s'est déroulé le samedi 31 août au Square de Gaulle de Bacongo. Il a réuni les groupes chrétiens Tumbishai, Échos d'adoration, Les frères Byas Biyoudi et Christian Mabiala qui ont répondu ainsi à l'invitation de la Maison de production PPJ.

« *L'amour pour Dieu avant tout, ainsi que pour le pays qui permet d'organiser de telles activités* », ont témoigné les organisateurs. Jeunes, vieux et enfants se sont joints à cette célébration qui avait pour thème l'amour, tout comme le titre de l'album du frère Byas Biyoudi dont la

carrière solo vient de démarrer. C'est dans la continuation du lancement de la carrière du jeune Byas que la Maison de production PPJ a organisé ce concert aux multiples sons chrétiens. Ainsi, le groupe Échos d'adoration du frère Franck Mulaja a enivré les spectateurs dans l'un des chants phares de leur dernier album intitulé *Le Bon berger*. Le frère Christian Mabiala à son tour, a entonné *Mwana na Mpaté*. La soirée a été clôturée avec *L'être de ma vie*, dont les paroles sont du compositeur Byas Biyoudi.

Luce-Jennyfer Mianzoukouta

BOUENZA

Deuxième édition des journées culturelles et sportives des peuples Dondo

Plus de 400 artistes en provenance de Brazzaville, Kimbédi, Loutété, Bouansa, Madingou, Pointe-Noire, Dolisie, Loudima gare, pour se joindre à ceux de Nkayi, à l'occasion de la deuxième édition des journées culturelles et sportives organisées sur le thème « Ensemble pour la reconquête de nos valeurs fondamentales ». L'initiative est de l'ensemble traditionnel Songa Zola.

À travers ce thème, c'est une invite générale pour que le peuple Dondo, dans le respect du droit à la différence des autres ethnies, cultures, religions et mœurs, retrouve ses repères identitaires, qui ne sont autres que : l'amour du prochain, la joie de vivre ensemble, le respect de la nature, la paix, la patience, la bonté, la bienveillance, la douceur, la maîtrise de soi. Plusieurs activités culturelles et sportives sont prévues dans cette ville cosmopolite de plus de 60 000 habitants, où le sport et la culture vivent et bouillonnent dans une saisissante diversité. Il y aura des conférences-débats sur l'identité culturelle Dondo et les défis du moment, du Dzango, de la marche sportive et du football. Ces journées culturelles et sportives qui s'organisent par l'ensemble traditionnel Songa Zola depuis



Anatole Nzobani-Kimbouala

l'année dernière, se définissent comme la volonté collective pour réaliser une recherche opérationnelle et pluridisciplinaire qui devrait établir que dans le fonctionnement général du territoire national, hier et aujourd'hui, la communauté Dondo se positionne comme un élément de puzzle. Elle joue un rôle particulier et confère au territoire national les attributs d'unité, de cohésion sociale et d'indivisibilité territoriale. C'est pour cela que les organisateurs ont porté leur choix sur la cité sucrière de Nkayi, ville cosmopolite

où la culture et le sport se côtoient intelligemment. Cette deuxième édition est donc l'occasion rêvée pour mieux connaître le visage contemporain de cette ville.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le président de cet ensemble, Anatole Nzobani-Kimbouala, avait pris l'engagement de porter avec tous, les valeurs essentielles des peuples Dondo. Rappelons que Songa Zola (en français : prêcher l'amour) a été créée en 1975 par les hommes qui s'étaient implantés les premiers en terre Dondo et ceux venus d'ailleurs. Pour pérenniser la culture Dondo, Anatole Nzobani-Kimbouala invite ses frères et sœurs à regarder le futur avec confiance.

Bruno Okokana

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous quotidien incontournable

INGA III

Des obstacles sérieux à la réalisation du projet

Les inquiétudes majeures concernent son coût budgétivore, sa taille et le paysage politique encore agité de la RDC.

tombe sur une distance de 100m, Inga III produira 4800 mégawatts (MW). Pour sa construction, un consortium constitué de la RDC,

mier obstacle est lié à son financement estimé au total à 15 milliards de dollars américains. Pour y faire face, la BAD a recommandé la sélection rigoureuse des partenaires publics-privés. Le projet prévoit, entre autres, l'installation des turbines et la construction des lignes électriques. Le tout dans un délai de six ans après la pose de la première pierre en 2015. Pour arriver à respecter les délais, la RDC se doit de présenter un bon montage financier. Inga III est le projet régional le plus important mis en œuvre en Afrique subsaharienne. Aussi sa réalisation devrait-elle constituer un enjeu stratégique pour la région. En effet, avec Inga III, le projet, le taux d'accès à une énergie plus fiable et moins chère passera de 9% à plus de 40% en 2020.

Au-delà, la création d'Inga II ne va pas sans poser la question fondamentale du transport de l'électricité sur une longue distance de la RDC à l'Afrique du Sud, la cliente potentielle. Jusque-là, des projets antérieurs du même genre dans le contexte africain n'ont pas vraiment convaincu. À en croire un

analyste, il s'est souvent posé un problème sur la qualité de l'électricité utilisée après le transport. En rapport toujours à cette problématique, notre source a soulevé également la question globale liée à la sécurité. D'abord, le risque politique est réel, au regard des foyers de tension et de leurs répercussions, notamment les mouvements massifs et incontrôlés des populations. Malgré les réformes en cours, l'on constate aussi que la RDC garde encore l'image d'un pays qui ne garantit pas la sécurité des investissements.

Les plus critiques ont épinglé le risque commercial. Inga III doit aider à améliorer la desserte en électricité tant dans le pays que la région. La faiblesse du pouvoir d'achat de la population congolaise fait craindre une difficulté pour les consommateurs à honorer leurs factures d'électricité. Il y a aussi le sempiternel problème d'entretien des équipements. Les lignes de transmission devront passer par les pays voisins, et sur ce point aussi, il a relevé les risques de confiscation, d'imposi-

tion de tarifs élevés ou simplement d'entretien.

L'Afrique du Sud consommera 2500 MW sur les 4800 MW produits par Inga III. Ce pays, pion majeur dans la réalisation du projet, a conclu un traité avec la RDC. Parmi les avancées enregistrées, les sources sud-africaines ont confirmé la prise en compte des dépenses liées au projet dans le programme budgétaire de leur gouvernement. En juillet dernier, une délégation sud-africaine a fait le déplacement de Kinshasa pour prendre part à trois journées de partage d'idées sur plusieurs points relatifs à ce projet régional. Au cours de cet atelier, les bailleurs de fonds ont invité le gouvernement congolais à produire urgemment un document qui lève des options sur les modalités de financement, de libération de fonds et d'exécution des travaux d'Inga III. Les participants ont évalué les points liés aux risques techniques et financiers. Toutes les parties prenantes ont été informées de la conclusion des études de faisabilité du projet.

Laurent Essolomwa



Inga sur le fleuve Congo

Si la plupart des analystes ne remettent pas en question sa contribution aux efforts d'intégration économique du continent africain, cependant Inga III place la RDC devant des défis importants à relever. Érigé à l'ouest du pays, sur les chutes d'Inga où le fleuve

de l'Afrique du Sud, de l'Espagne et de la Chine, sous l'égide de la Banque mondiale (BM), la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque européenne d'investissement a vu le jour.

Inga sur le fleuve CongoLe pre-

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Repli projeté dans certains pays africains en cas de persistance du ralentissement mondial

Un rapport du Fonds monétaire international (FMI) a fait état d'une amputation d'au moins 1% par an, en fonction à la fois de l'ampleur et de la durée de la détérioration de la conjoncture mondiale.

L'Afrique subsaharienne serait particulièrement concernée. « *Les pays les plus touchés seraient ceux dont les exportations sont peu diversifiées et où les pouvoirs publics ont une marge de manœuvre réduite* ». Aussi le FMI invite-t-il les dirigeants des pays concernés à opérer des choix judicieux de politiques économiques, en tenant compte de leur situation particulière. Concrètement, il leur faudra « *reconstituer les marges de manœuvres budgétaires* ».

Certains de ces pays pourront y faire face en combinant mesures budgétaires, monétaires et taux de changes. Si l'étude reconnaît que les pays à faible revenu demeurent sur la voie de la croissance, elle s'inquiète aussi de la situation difficile causée par la sécheresse dans les pays du Sahel et l'instabilité politique au Mali et en Guinée Bissau. Cette situation est bien en train de saper les activités économiques dans cette partie du continent. L'évolution des marchés européens continue à intéresser au plus haut point l'économie sud-africaine. En outre, l'Afrique de l'Est a enregistré un recul de l'inflation, en raison du resserrement de la politique monétaire.

Malgré tout, le FMI est d'avis que « *les perspectives à court terme de l'Afrique subsaharienne demeurent positives et les projections laissent même entrevoir un taux de croissance de 5 ¼ % par an sur la période 2012-2013* ». Pour soutenir cette croissance, les pays à faible revenu devront consolider la demande intérieure et les investissements. Quant aux économies africaines intermédiaires dont celle d'Afrique du Sud, elles connaîtront un ralentissement à cause de leurs liens commerciaux étroits avec l'Europe.

L.E.

BCC

Publication d'un manuel de politique monétaire

Baptisé par l'ex-gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Jean-Claude Masangu, la "Politique monétaire de la BCC : cadre de référence", vise à répondre au devoir de transparence vis-à-vis aussi bien du monde scientifique que professionnel.

Le gouverneur de la BCC, Deogratias Mutombo, a déclaré: « *Ce manuel permet à l'institut d'émission de rattraper les autres banques centrales de renom qui ont su enraciner, au fil des ans, la pratique de la transparence de leurs décisions et de la motivation de leurs actions* ».

Profitant de l'occasion, le patron de la BCC a indiqué que les résultats positifs atteints au cours de ces dernières années par la politique monétaire découlent non seulement d'une coordination harmonisée des politiques monétaire et budgétaire, mais aussi d'une volonté politique plus affirmée. Pour préserver ces acquis, a-t-il ajouté, la haute direction de la BCC s'attelle à redoubler d'ef-

forts.

Structuré en cinq chapitres, le manuel de politique monétaire tourne autour de trois axes (institutionnel, analytique et opérationnel), lesquels répondent aux questions que se posent de nombreux observateurs et acteurs du monde politique, académique, scientifique et des affaires sur le processus de définition et de mise en œuvre de cette même politique.

Le directeur général en charge de la politique monétaire de la BCC, Jean-Louis Kayembe, a estimé qu'il était temps que son institution bancaire réponde au standard des banques du Canada et de l'Europe. « *La BCC a bénéficié d'un cadre solide de coopération interinstitu-*

tionnel », a-t-il déclaré, tout en attribuant le succès obtenu au dévouement de son personnel. Cependant, Jean-Louis Kayembe a énuméré les risques qui pèsent sur l'économie congolaise, à savoir l'accélération de l'inflation dictée par une petite augmentation de crédit net à l'État, l'augmentation des biens et services, la rentrée scolaire et les festivités de fin d'année. Tout en reconnaissant qu'une tendance inflationniste devrait être contenue (possibilité d'un choc budgétaire, renchérissement des prix des produits pétroliers, etc.), le responsable de la politique monétaire de la BCC pense qu'il faut garder une politique monétaire prudente et proactive.

Gypsie Oïssa Tambwe

RENTREE SCOLAIRE

Seize millions d'enfants sur la route de l'école

Le nombre est en augmentation d'un million d'élèves par rapport à l'année dernière.

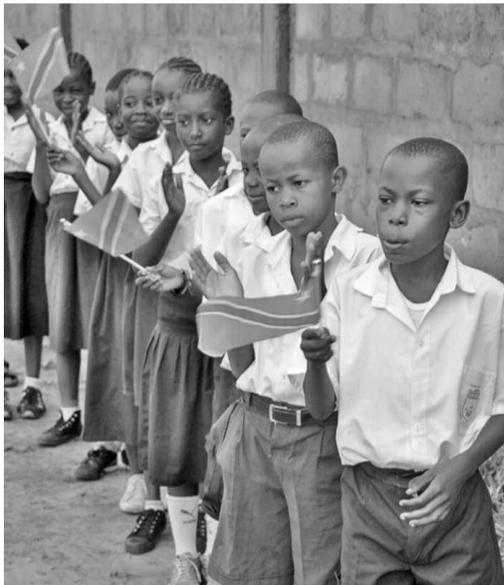
Le lancement de la rentrée scolaire 2013-2014 célèbre l'entrée en classe ou le retour de plus de seize millions d'enfants à l'école. En à croire un communiqué conjoint du 4 septembre du gouvernement et ses partenaires en 2011, l'effectif des élèves pour les trois cycles d'études (maternel, primaire, secondaire) était de quinze millions cent dix mille cent vingt-deux enfants, contre quinze millions l'année dernière.

L'École primaire Mvundu, dans le quartier de Kimbanseke/Kinshasa au sein de laquelle s'est déroulé le lancement est considérée, dans ce communiqué, comme la détermination du gouvernement et de tous ses partenaires d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage à tous les enfants sans exclusion aucune.

Parmi les actions programmées pour assurer à tous les enfants du pays une éducation de qualité figurent la prise en charge progres-

sive d'ici à 2015 du salaire de quarante mille enseignants, en les intégrant dans le fichier de paie; l'augmentation des salaires des enseignants du primaire; l'initiative de construction et de réhabilitation de mille écoles primaires, sur ressources propres, et une attention accrue à l'éducation des enfants dans les zones de conflits du pays.

Les partenaires techniques et financiers, qui ont réaffirmé lors de la rentrée scolaire leur engagement à accompagner le gouvernement congolais, ont également saisi l'occasion pour exhorter les autorités de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnelle (EPSP) à poursuivre et approfondir la politique gra-



Les élèves d'une école de Kinshasa duelle de gratuité scolaire, à améliorer la disponibilité de manuels et de renforcement des capacités des enseignants et à augmenter le budget et les dépenses pour l'éducation.

Lucien Dianzenza

AFFAIRE DENIS LESSIE

Le ministère public requiert la prison à perpétuité

Si le réquisitoire de l'auditeur supérieur militaire était acté par le tribunal, les complices du chef spirituel de l'Église Arche de Noé risquent d'encourir la même peine que lui.

d'une peine moins lourde s'estompe. Déjà, dans son intervention, l'organe de la loi avait requis la peine la plus forte contre le pasteur, soit la servitude pénale à perpétuité. Pour le

ministre honoraire du Budget à qui il a été fait miroiter la perspective d'un poste ministériel au gouvernement Matata. Floué, le pasteur Ntahwa continue de réclamer la restitution de ses biens escroqués dont une importante somme équivalant, sans trop de précision, à 135.000 dollars. Pour les avocats de Denis Lessie, le réquisitoire du ministère public qu'ils taxent de « rêveries et affabulations » est simplement orienté et visiblement destiné à nuire aux intérêts de leur client. Ils continuent de plaider non coupable avec l'espoir que le tribunal pourra acquitter le pasteur de l'Arche de Noé. La défense estime, par ailleurs, que Jean Baptiste Ntahwa n'a fourni aucune preuve de ses récriminations contre Denis Lessie et ses co-accusés inculpés pour association des malfaiteurs. « Il faut soit tirer les conséquences de droit et acquitter les prévenus, soit établir les responsabilités à tous les niveaux », a-t-elle plaidé. Le tribunal qui a pris l'affaire en délibéré pourra se prononcer le mardi prochain. Cependant, eu égard aux contradictions du plaignant notamment sur la hauteur de la somme escroquée, ou encore sur l'authenticité des messages téléphoniques entre lui et les accusés, maints observateurs pensent que Denis Lessie pourrait se tirer avec une peine moins lourde, à défaut d'être acquitté pour absence de preuves.

Alain Diasso



Denis Lessie et ses co-accusés

Après près de cinq mois de suspens, l'affaire opposant Denis Lessie, le leader spirituel de l'Église évangélique « Arche de Noé » à son collègue Jean-Baptiste Ntahwa du ministère « Mont Carmel » est en passe d'atteindre son épilogue. Le réquisitoire de l'auditeur supérieur militaire fait au cours de l'audience du 3 septembre fait partie des derniers actes d'un procès à rebondissement qui aura tenu en haleine les milieux religieux. Eu égard à la prestation du ministère public qui n'a nullement ménagé le chef religieux incriminé en confirmant les charges retenues contre lui (escroquerie, association des malfaiteurs et incitation d'un militaire à commettre un acte contraire à la loi), les espoirs

ministère public, en effet, les faits pour lesquels Denis Lessie a été porté devant la barre sont gravissimes. Il n'entrevoit aucune circonstance atténuante pouvant le dédouaner dans cette affaire.

Le fait pour l'incriminé de s'être fait passer pour le conseiller spirituel du chef de l'État et l'un de ses deux complices pour un jeune frère du président aux fins d'escroquerie est répréhensible. Le grief d'escroquerie qu'on lui a imputé est patent, estime le ministère public, eu égard aux preuves matérielles brandies dont une Jeep Hyundai que l'accusé a présenté comme une donation du pasteur Ntahwa. Il a même exhibé un acte de cession établi en sa faveur par le ni-

CARITAS CONGO

L'ONG poursuit la paie des enseignants

L'ASBL Caritas Congo vient d'achever la paie de salaire d'août 2013 des enseignants vivant dans des milieux qui ne disposent pas encore de structures bancaires et de transfert de monnaie par voie téléphonique.

L'association catholique a déjà payé 169.083 enseignants des milieux non bancarisés en cette rentrée scolaire. À une semaine du lancement de cette opération, Caritas a déjà atteint le cap de 84,21% de la paie des salaires du mois d'août 2013 pour tous les enseignants de milieux non bancarisés.

À partir de ce lundi, souligne le communiqué de presse de cette ASBL, vingt-six mille six cent quatre-vingt-huit autres enseignants des quinze territoires restants sont en train d'être payés. « Ce décalage est dû au manque des liquidités en monnaie nationale dans les banques commerciales de certains territoires, problème actuellement en voie de résolution », poursuit le communiqué.

Au total, pour le mois d'août 2013, 169.083 enseignants de tous les réseaux d'écoles de quatre-vingt-quinze territoires sont bénéficiaires du service offert par cet or-

gane technique de l'Église catholique en RDC, sur un total de deux cent quarante-trois mille enseignants pour l'ensemble du pays. S'agissant de la paie des arriérés de salaires de mai, juin et juillet derniers, le réseau Caritas Congo s'attelle à les payer au fur et à mesure de la rétrocession des fonds par les banques commerciales ayant travaillé depuis mai 2013 dans le système de mobile banking décrié par les enseignants. Pour rappel, il y a lieu de dire que le cabinet de la vice-primature et ministère du Budget avait demandé à Caritas dans un communiqué daté du 17 août 2013 d'assurer la paie des enseignants vivant dans les milieux non bancarisés.

« En toute responsabilité, le gouvernement, dans le souci d'épargner aux fonctionnaires résidant dans certains territoires difficiles d'accès suite au manque de moyens de communication, a décidé, pour le mois d'août, d'orienter les salaires payés via les opérateurs télécoms et les banques vers Caritas RDC et les ordonnateurs délégués, en attendant la prise en charge de l'opération par les banques », pouvait-on lire.

Aline Nzuzi

INSTITUT FRANÇAIS

La Halle de la Gombe rouvre ses portes

La rentrée s'est opérée, le 3 septembre, au centre culturel français de Kinshasa à la faveur de Drépanocytose « La Boîte à Images », une exposition particulière qu'abritera la médiathèque jusqu'au 28 septembre.

Première activité organisée à la Halle de la Gombe, Drépanocytose « La Boîte à Images » se tient autour d'une quarantaine d'affiches didactiques. L'on s'en doute bien. Les images et textes déployés, pour ce faire, livrent une somme importante d'informations relatives à l'Anémie-SS. Il est question ici de plusieurs aspects à commencer par la nature de cette maladie génétique du sang qui affecte plus particulièrement les populations de race noire.

La particularité de la drépanocytose explique le fait que, sur notre continent, elle est tenue pour la première maladie génétique qui affecte des milliers de malades. Ce, dès la naissance. Drépanocytose « La Boîte à Images » traitera donc aussi de la génétique et de l'hérédité. Mais le sujet n'en restera pas là, car sont également abordé les question ayant trait à la prévalence de la maladie, son syndrome particulier, son mode de transmission tout autant que les situations propices au déclenchement des crises de douleurs, comme celles qui les préviennent. Font aussi partie du propos, conclut la Halle de la Gombe, « les souffrances qu'elle entraîne, son diagnostic et les mesures de prévention pour en diminuer l'incidence en RDC et dans le monde entier ».

Signalons que la lutte contre la drépanocytose figure parmi les priorités de l'OMS pour la zone Afrique voilà quatre ans, plus précisément depuis 2009. Cette maladie occupe le quatrième rang dans les priorités en matière de santé publique mondiale, après le cancer, le VIH-sida et le paludisme. Par ailleurs, la célébration annuelle du 19 juin constitue une date marquante de la lutte contre la drépanocytose.

Nioni Masela

PHOTOGRAPHIE

La série «Sur la route de Bikoro à Bokonda» en exposition à Kinshasa

Présentés au Festival Circulation (s) en mars à Paris, les clichés pour lesquels Patrick Willocq avait reçu le prix du meilleur reportage à la 1^{re} édition du «Prix Photo AFD-Reporters du développement» en décembre 2012 seront exposés du 6 septembre au 5 octobre à la Halle de la Gombe.

ront accès libre à la salle d'exposition qui sera ouverte à tout public du lundi au samedi.

Point n'est besoin de le dire, l'intitulé de l'œuvre du photographe français est fort éloquent sur le sujet abordé. «Sur la route de Bikoro à Bokonda», on le devine bien, met en lumière le quotidien de Bikoro, territoire de la province

tous et pygmées batwas devant leur case dans une sorte de mise en scène personnelle de Patrick Willocq. L'effet obtenu, commente-t-il, c'est que «le décor apparaît comme théâtral».

L'éducation, la religion, les relations homme/femme ainsi que la mondialisation constituent l'essentiel des diverses matières qui apparaissent dans les clichés. Un rendu de ce que le photographe décrit comme étant sa «vision très personnelle des relations humaines et de la place de la femme et de l'homme dans ces villages». Il en est de même en ce qui concerne tout particulièrement le «rôle de la forêt, véritable cœur nourricier mais qui subit la pression quotidienne des villageois». Pour ce faire, il évoque que ces derniers ne sont pas pour autant épargnés par les effets de la mondialisation témoignant ici de la persistance «des coutumes encore bien ancrées mais qui parfois disparaissent en faveur d'outils et de comportements plus occidentalisés».

Au bout du compte, «Sur la route de Bikoro à Bokonda» serait le fruit d'un réel coup de cœur. En effet, lors du Festival Circulation (s) en mars dernier, Patrick Willocq avouait de prime abord :



Des jeunes gens et jeunes garçons posant devant une case

«J'ai grandi dans ce pays que j'aime». Ce, en prenant soin d'expliquer par la suite : «Ce projet est né à la suite de plusieurs voyages effectués dans une dizaine de villages où j'ai toujours été frappé par la beauté, la simplicité et la dignité de ce quotidien». Bien plus encore, par le biais de ses photos, a-t-il indiqué, il a mené une action contraire à celle que mènent d'ordinaire les médias occidentaux en abordant l'actualité congolaise.

«Je tenais aussi à témoigner de la paix qui règne dans l'ouest du pays, avec la complicité des villageois eux-mêmes acteurs engagés et déterminés à contribuer à «notre» projet. Une toute autre réalité que celle du Congo de l'Est. Réalité sur laquelle les médias occidentaux se focalisent et qui, bien que dramatique, stigmatise l'ensemble du pays», a dès lors souligné Patrick Willocq.

Nioni Masela



Une scène d'une leçon donnée dans une salle de classe en plein air

L'Institut français de Kinshasa annonce le vernissage de la série des photos «Sur la route de Bikoro à Bokonda» pour vendredi à 18 heures. Dès le lendemain, les Kinnois, amateurs d'art ou non, au-

de l'Équateur en bordure du lac Tumba et celui de Bokonda situé quelques kilomètres plus loin. Les visiteurs de la Halle de la Gombe découvriront à leur passage des villageois des communautés ban-

VOLLEY-BALL

Force Terrestre et Canon de N'Djili champions du Congo

La 10^e édition de la Coupe du Congo de volley-ball - Coupe de la Févoco (Fédération de volley-ball du Congo)- s'est achevée le 1^{er} septembre au stadium des Martyrs avec le sacre des messieurs de Force Terrestre de Kinshasa et des dames de Canon de N'Djili de Kinshasa également.

Force Terrestre a terrassé en finale de cette compétition la formation d'Espoir de Kinshasa par trois sets à un, conservant royalement son titre. Les militaires de Force Terrestre ont commencé par perdre le premier set par 19 à 25, avant de prendre le contrôle de la partie en remportant trois sets successifs (25 à 21, 25 à 21 et 25 à 22). En demi-finale, Force Terrestre avait sorti Mwangaza par trois sets à deux au terme d'une partie fort disputée, une finale avant la lettre. Et Espoir de Kinshasa balayait Police de Lubumbashi par trois sets à zéro. En match de la troisième place, Mwangaza a eu raison de Police de Lubumbashi par trois sets à zéro.

L'on a plutôt assisté à une finale romanesque chez les dames. Canon de N'Djili était opposée à V.Club,

équipe tenante du titre. Canon de N'Djili a remporté le premier set par 25 à 22, et menait au deuxième set par 12 à 7 lorsque des incidents sont survenus au stadium des Martyrs : un joueur de Mwangaza a pénétré sur la zone neutre -interdite à toute personne- et a refusé de quitter. L'organisateur de la compétition a dû user de force afin de l'évacuer. C'est alors que ses coéquipiers ont envahi le terrain et la bagarre s'est généralisée. La police est intervenue de manière disproportionnée, balançant des gaz lacrymogènes. Les deux équipes finalistes ont été contraintes de quitter le terrain. Après l'accalmie, Canon de N'Djili est revenue sur le terrain, tandis que V.Club a indiqué que ces joueuses n'étaient plus en mesure de continuer la partie parce qu'étant blessées. Entre-temps, V.Club a pu introduire une réserve. Après examen, la réserve de V.Club a été rejetée et l'équipe a écopé d'un forfait. Canon de N'Djili devient champion du Congo de volley-ball dames. Pour rappel, Canon de N'Djili avait battu Daring Club Motema Pembe (DCMP) en demi-finale par trois sets

à zéro, et V.Club écartait La Gracia par le même score. En match de classement pour la troisième place, DCMP a disposé de La Gracia par trois sets à zéro. La Févoco a désigné les meilleurs du tournoi. Chez les messieurs, Bashiya (Mwangaza) est la révélation, Amisi Bwane d'Espoir le meilleur libéro, Tshanga Tshibangu (Force Terrestre) meilleur serveur, Buayi (Espoir) meilleur passeur, Bofami (Force terrestre), meilleur contreur, Missiyo (Espoir) meilleur attaquant et Shesha Matondo (Mwangaza) meilleur volleyeur. Chez les dames, Mwaku (La Clémence du Kasai Occidental) a été révélation, Makela Moseka (Canon de N'Djili) meilleure libéro, Nzuzi Masmamba (Canon de N'Djili) meilleure serveuse, Makengo Nsenga (V.Club) meilleure passeuse, Moleka (Canon de N'Djili) meilleure contreuse, Tshiana Tshitenge (V.Club) meilleure attaquante et Nsimba Matondo (Canon de N'Djili) meilleure joueuse. La Clémence du Kasai occidental a été choisie équipe fair-play de la compétition.

Martin Enyimo

MUSIQUE

Staff Benda Bilili renoue avec la scène internationale

Le groupe va livrer son premier concert, le 7 septembre, à Namur en Belgique à l'occasion de la fête des solidarités.

Pour cette tournée européenne, Staff Benda Bilili est composé de dix musiciens. En outre, le Staff collabore avec le groupe sud-africain/hollandais «SKIP&DIE». Ce dernier a remixé les chansons «Bilanga» et «Kuluna/Gangs» contenus dans «Bouger Le Monde», le dernier album du Staff Benda Bilili. En dehors de Namur, le groupe se produira notamment le 12 septembre à Zurich, le 13 septembre à Clermont Ferrand, le 14 à la Courneuve en région parisienne et le 28 septembre à Lille. Cette nouvelle tournée intervient plusieurs mois après des problèmes internes qu'a connus le groupe. Deux musiciens avaient décidé de quitter le staff. Ces dissensions ont été à la base de l'annulation de leur tournée européenne prévue pour le mois d'avril dernier. Auparavant, le groupe avait également perdu un de ses membres fondateurs.

Le Staff compte ainsi «bouger le monde» grâce à ces nouvelles dates. Les musiciens du groupe laissent ainsi entendre que «Bouger Le Monde» est notamment l'expression de leur souhait de contribuer, à leur niveau, à changer le monde grâce au message véhiculé par leur musique et leur attitude ainsi que leur volonté de contribuer à changer les choses au niveau local au moyen de leur ONG. En effet, le Staff est passé d'un groupe musical à une association simple avec notamment comme objectif de «mettre en lumière la culture congolaise et de sensibiliser les gens par rapport à la situation des personnes vivant avec handicap en RDC et au-delà des frontières.» L'association entend également promouvoir des actions humanitaires et culturelles.

Staff Benda Bilili a été révélé au grand public grâce à un documentaire réalisé par Florent de La Tullaye et Renaud Barret qui a été diffusé au festival de Cannes. Le groupe a, par la suite, été propulsé sur la scène internationale. À ce jour, le Staff compte à son actif plus de quatre-vingt-dix concerts à travers l'Europe en 2010. Il s'est également produit au Japon, en Europe et aux États-Unis en 2011 et 2012. Le staff a déjà produit deux albums : «Très très fort» et «Bouger le monde».

Patrick Kianimi

POINTE-NOIRE

Le salon littéraire Jean-Baptiste Tati-Loutard bientôt présenté

La sortie officielle de ce salon littéraire qui regroupe les écrivains de la côte et ceux d'ailleurs, aura lieu le 14 septembre au Parc d'exposition de la foire de Pointe-Noire, au stand de la direction départementale du livre et de la lecture publique du Kouilou.

Présidé par Joseph Ona Sandjo, directeur départemental des services préfectoraux, écrivain et critique littéraire, ce salon est un projet mené avec les maisons d'édition et la société savante de Pointe-Noire. La structure entend aider les écrivains à éditer leurs manuscrits qui sommeillent dans les tiroirs et leur permettre de vivre de leur art, mais aussi encourager tous ceux qui sont dotés d'une richesse d'esprit à s'exprimer.

L.P.C.N'Z.

Les résultats des concours littéraires jugés insignifiants

Le directeur départemental du livre et de la lecture publique du Kouilou, Alphonse Kala, a dit sa déception, le 31 août au parc des expositions de la foire de Pointe-Noire, lors de la cérémonie de remise des prix aux gagnants des différents concours organisés en vue de la promotion du livre et de la lecture.

« En dictée par exemple, le premier chez les jeunes a fait 6 fautes. Chez les adultes en revanche, le premier n'a fait que deux petites fautes. Nous organisons souvent des concours de dictée ; que ce soit à Pointe-Noire ou au Kouilou, le constat est le même. Les seniors ont plus souvent des problèmes avec les accents. Mais chez les jeunes ce sont des fautes grossières en grammaire et en conjugaison. Il y a quand même des juniors qui sortent du lot, mais en général le niveau est bas », a expliqué le directeur départemental.

Alphonse Kala a aussi noté une faible participation des jeunes, surtout à l'épreuve de dictée (3 parti-



La photo de famille après la remise des prix aux gagnants

cipants seulement) que tous redoutent. Jude, un jeune collégien, répondant à la question de savoir s'il pouvait participer au prochain concours de dictée : « Participer à un concours de dictée ? Non, je ne peux pas. La dictée c'est trop dur, c'est la bête noire pour nous tous. » Les concours ont même connu la participation des personnes de troisième âge qui ont curieusement mieux réussi que les jeunes. D'après Alphonse Kala, cela s'explique par le fait que, contrairement aux jeunes, les adultes ont dû

avoir de très bonnes lectures quand ils étaient plus jeunes alors que les jeunes d'aujourd'hui ne font pas d'effort de lecture. « Les jeunes n'ont pas vraiment de relation avec les livres », a-t-il dit.

Les femmes, bien qu'étant minoritaires, ont brillé par leurs notes. Chrishna Moukou Koumba a remporté le premier prix au concours de dictée junior, Yvonne Sodofoé a occupé la deuxième place au concours de dictée senior (sur 50 participants) et Marale Kaya a remporté le premier prix du concours

de mots mêlés. Le premier prix du concours de dictée senior a été décerné à Antoine Kabango et le troisième à Juce Tsoumou. Daley Mandoki a occupé la première place au concours de Scrabble (25 participants), détrônant ainsi le champion du Congo, Max Tchicaya. La deuxième place est revenue à Bouka Wence et la troisième à Roland Tondo. Pour ce qui est de la culture générale, le premier prix a été remporté par Narcisse Malonga (sur 28 participants) et le deuxième par Yannick Louamba. La cérémonie s'est déroulée en présence de Christelle Eliouma, présidente de l'association Tanga in Africa (œuvrant dans la promotion de la femme et de la culture africaine) et de Mavekono Mbou Tsoumou, président de la Jeune chambre internationale Victory de Pointe-Noire. Ces deux structures sont partenaires de la direction départementale du livre et de la lecture publique du Kouilou à la 27^e édition de la foire internationale de Pointe-Noire.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



africabourse

s.a



AFRICABOURSE Congo SA, société de bourse agréée par la COSUMAF sous le n° MFAC-SB/005/2011 et présente sur les deux places financières (la BRVM et la BVMAC) organise à l'attention :

- ✦ Des cadres et agents des administrations publiques et privées,
- ✦ Des trésoriers et responsables financiers de banque, de compagnies d'assurances,
- ✦ Des cadres et agents des postes, de caisses de sécurité sociale,
- ✦ Toute personne désireuse de comprendre les marchés financiers et leur fonctionnement,

Un séminaire de formation sur les mécanismes financiers et la gestion de portefeuille sur la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et sur la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC).

Ce séminaire se déroulera du **21 au 23 Octobre 2013 à Brazzaville** au MIKHAEL'S HOTEL (date limite d'inscription le 15 octobre 2013) et vise à former les participants sur :

- Organisation des marchés financiers de l'Afrique Centrale et de l'Ouest (CEMAC, UEMOA)
- Gestion des titres (Actions, obligations, Titres de Créances Négociables, OPCVM)
- Techniques de cotation et lecture du Bulletin Officiel de la Cote (Cotation en direct : Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UEMOA(BRVM))
- Introduction à la Gestion de portefeuille

Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter : Téléphone : Tel. : +242 06 958 75 23 / +242 06 958 75 27

Sur notre site : www.africabourse.com Par mail : africabourse.cemac@africabourse.com

19^e CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS DE HANDBALL

Le Congo, l'Angola, la Tunisie et la RDC en demi-finales

Les quatre pays ont arraché leur qualification, le 3 septembre, à l'issue de la troisième journée de la compétition qui se dispute depuis le 1^{er} septembre au gymnase d'Oyo dans la Cuvette.

Le Congo, pays organisateur en même temps que champion en titre, a enregistré sa deuxième victoire en étrillant la Guinée 34-14. Mais l'équipe guinéenne bénéficie, s'il fut le dire, des circonstances atténuantes. Elle dispute sa première compétition africaine avec huit joueuses. Les cinq autres ayant été malheureusement retirées par la Confédération africaine de handball (CAHB) à cause de l'âge.

Une décision mal appréciée par l'entraîneur des Guinéennes, Kevin Willy Decaux : « Je suis désolé de la décision de la CAHB par ce que c'est à quelques heures du



Les Diables rouges

match d'ouverture qu'ils m'ont informé que les filles de 1993 ne pouvaient plus jouer en catégorie juniors ». L'entraîneur a assuré que ses filles allaient néanmoins lutter

jusqu'au bout de la compétition. Dans ce même groupe B, la Tunisie s'est qualifiée après sa large victoire contre le Mali, 43 à 15. Dans le groupe A, l'Angola et la RDC sont qualifiés

après leur victoire respective contre le Rwanda, 58-11 et 46-17.

L'entraîneur de l'équipe rwandaise, François Xavier Ngarambé, pense que les filles

pouvaient faire mieux. « Je suis déçu de la prestation des joueuses. Je ne m'attendais pas à ces résultats même si c'est notre première compétition africaine. C'est une équipe nationale et ce sont les meilleures joueuses que nous avons sélectionnées dans les écoles et à l'université », a indiqué l'entraîneur alors que l'équipe s'est préparée au pays même. Le Congo, l'Angola, la Tunisie et la RDC, favoris de ce championnat, sont respectivement 1^{er}, 2^e, 3^e et 5^e de l'édition 2011 au Burkina-Faso. Ces équipes se sont néanmoins affrontées hier dans le cadre de la dernière journée des matchs de poule. Le Congo battu par la Tunisie (29-31) affrontera demain l'Angola en demi-finale, tandis que la Tunisie sera aux prises avec la RDC.

Charlem Léa Legnoki

BEAUTÉ

Miss indépendance 2013 présentée aux ressortissants d'Allembé

Cette réception officielle s'est déroulée à Talangaï, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, sous les auspices du président du conseil départemental des Plateaux, Jean Pierre Ibombo.

« Nous nous sommes adressés à mademoiselle Victoire Marina Owassa-Gnangha pour lui dire que bien sûr qu'elle est originaire d'un district mais elle est avant l'ambassadrice du département des Plateaux. Elle représentera en tout lieu et en toute circonstance ce département. Et elle doit se battre pour vendre l'image de celui-ci. Nous lui avons demandé également de faire que ses intentions qu'elle a présentées lors de l'élection aboutissent », a déclaré le président du conseil départemental des Plateaux, Jean-Pierre Ibombo.

Pour que la Miss indépendance 2013 parvienne à mettre à exécution son programme d'activités, les autorités du département des Plateaux ont décidé de l'accompagner. « Nous allons appuyer ces démarches auprès des organismes internationaux à l'instar du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) pour avoir le financement afin qu'elle parvienne à exécuter son programme annuel (août

2013- août 2014) », a ajouté le président du conseil départemental des Plateaux. Jean-Pierre Ibombo a profité de l'occasion pour féliciter l'association Lumières d'Afriques pour l'amélioration constatée dans l'organisation de cette compétition de beauté ainsi que dans le



Le président du conseil départemental des Plateaux encourageant la Miss indépendance 2013

choix et les décisions du jury. En rappel, l'élection de Victoire Marina Owassa-Gnangha s'est déroulée le 14 août dernier à Djambala et avait mis aux prises vingt-deux filles émanant des onze districts du département des Plateaux. Dans l'agenda de la Miss indépendance, il est prévu une rencontre avec le président du Sénat, André Obami Itou.

Bruno Okokana

ÉLIMINATOIRES COUPE DU MONDE BRÉSIL 2014

Kamel Djabour : « Je ne reviendrai pas du Niger sans qualification »

Le sélectionneur des Diables rouges a indiqué, au cours d'une conférence de presse qu'il a animée hier, que son équipe effectuera le déplacement à Niamey dans le but de se qualifier pour le prochain tour.

Le Onze national quitte Pointe-Noire ce 5 septembre pour affronter, le 7 septembre, le Mena du Niger dans le cadre de la 6^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Premiers du groupe E avec dix points, suivis du Burkina-Faso (neuf points) et du Gabon (sept points), les Diables rouges ont l'obligation de s'imposer à Niamey pour disputer le dernier tour des éliminatoires qui se jouera à élimination directe.

« Je ne dispose pas pour ce match de l'effectif souhaité, malgré l'absence de Mouithys pour des raisons administratives et de Mael Lepicier, blessé. Nous attendons toujours l'arrivée de Christopher Samba qui va apporter son expérience au groupe. Quoi qu'il en soit, je bâtirai face au Niger une équipe pour gagner quel que soit le groupe que le Niger nous présentera (effectif pro ou Cham). Pour ma fierté personnelle, la seule issue



Kamel Djabour

pour ce match, c'est la victoire. Je ne reviendrai pas du Niger sans qualification. Je suis là pour ça et Dieu nous aidera à y parvenir », a déclaré à la presse Kamel Djabour.

C'est dans cet état d'esprit que le ministre des Sports et de l'Éducation physique a effectué le déplacement de Pointe-Noire. Léon Alfred Opimbat, qui s'est entretenu avec les joueurs, a indiqué que son déplacement traduisait la volonté du gouvernement et de son chef de leur apporter le soutien

leur permettant d'aller le plus loin possible. « L'objectif pour nous, c'est la qualification pour le dernier tour », a souligné Léon Alfred Opimbat.

Les Diables rouges bouclent leur regroupement par un match test contre Nathalys, un club de Pointe-Noire engagé au championnat national de deuxième division. Mardi, au cours de leur dernière séance d'entraînement, le public de Pointe-Noire leur a souhaité bon vent.

James Golden Eloué